

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/France-Chinon-detection-tardive>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Chinon : Détection tardive d'un non-respect d'une règle d'exploitation**

8 mai 2012

## France : Chinon : Détection tardive d'un non-respect d'une règle d'exploitation

**Le mardi 8 mai 2012 matin, alors que le réacteur n°4 de la centrale de Chinon était en arrêt pour maintenance, les joints de la porte intérieure d'un sas du bâtiment réacteur ont été endommagés lors d'une opération de manutention.**

Une expertise de l'étanchéité du sas a immédiatement été demandée. Cependant, le chef d'exploitation du réacteur n'en a pas été averti. Or, le lendemain soir, les résultats de l'expertise ont montré que le sas aurait dû être considéré comme momentanément indisponible au titre des Spécifications Techniques d'Exploitation (STE). Du fait de cette indisponibilité, certaines activités de maintenance réalisées entre le 8 et le 9 mai n'étaient pas autorisées au titre des STE.

L'enceinte de confinement est un bâtiment en béton à l'intérieur duquel se trouve la cuve, le cœur du réacteur, les générateurs de vapeur et le pressuriseur. Elle constitue la troisième des trois barrières existant entre les produits radioactifs contenus dans le cœur du réacteur et l'environnement (la première barrière est la gaine du combustible, la deuxième est le circuit primaire). Elle est destinée, en cas d'incident, à retenir les produits radioactifs qui seraient libérés lors d'une rupture du circuit primaire. De ce fait, son étanchéité est particulièrement surveillée.

De nombreuses canalisations traversent cette enceinte. Des vannes, situées de part et d'autre de la paroi de béton, permettent d'obturer chacune des canalisations lorsque les spécifications techniques, les procédures de conduite ou la situation exigent l'étanchéité complète de l'enceinte.

Enfin, pour permettre l'accès du personnel dans l'enceinte, il existe deux sas qui mettent en liaison le bâtiment réacteur avec le bâtiment des auxiliaires nucléaires. Ces sas sont composés de deux portes, chacune équipée de deux joints d'étanchéité.

Dans le cas présent, ce sont les joints de la porte intérieure d'un des sas qui ont été endommagés. Les joints de la porte extérieure sont restés intègres.

**Cet événement a eu pour conséquence le non-respect d'un critère de fuite de l'enceinte qui aurait dû entraîner le report au titre des STE de certaines activités réalisées dans le bâtiment réacteur.**

Pour consulter l'avis d'incident publié par l'ASN :

<https://www.asn.fr/layout/set/print/Controler/Actualites-du-controle/Avis-d-incidents-des-installations-nucleaires/Detection-tardive-d-un-non-respect-d-une-regle-d-exploitation-lors-de-l-arret-pour-maintenance-du-reacteur-n-4-de-la-centrale-nucleaire-de-Chinon>